

Quelques consignes pour la période hivernale

Obstacles potentiels

Il est important de baliser tous les obstacles potentiels (bords d'entrées, murets, etc....) et de protéger les lampadaires situés près de la rue. **Nous vous demandons de ne pas installer de balises trop près des voies de circulation et de ne pas placer les bacs de matières résiduelles dans l'emprise du chemin lors de la journée de collecte afin de faciliter les opérations de déneigement.**

Neige et glace

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur le domaine public (dont les rues et les fossés), dans les eaux et les cours d'eau municipaux constitue une nuisance et est prohibé. (Article 14 du règlement n°359). **LA SÛRETÉ DU QUÉBEC INTERVIENDRA AUPRÈS DES PERSONNES OU DES ENTREPRISES RESPONSABLES D'AVOIR JETÉ DE LA NEIGE DANS CES ENDROITS. AUCUNE TOLÉRENCE NE SERA ACCORDÉE.**

Stationnement

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h du matin.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions commet une infraction et est passible d'amendes transmises par la Sûreté du Québec.

Ceci pour une meilleure efficacité du déneigement et la sécurité du public.

Merci de votre collaboration habituelle!

Invitation du conseil municipal

Le conseil municipal vous invite à la présentation et l'adoption du budget municipal 2022 et du plan triennal des immobilisations*,

le mercredi 21 décembre 2022, à 20 h.

Suivront la remise de prix aux bénévoles des fêtes du 175^e de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la rencontre sociale des citoyen.nes de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Un léger goûter sera offert!

Salle municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(située au 395, chemin des Sables Est).

La période de questions portera exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations.

**Le plan triennal des immobilisations est un programme de réalisation de projets d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des 3 prochaines années.*

Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne au sol peuvent servir comme paillis de protection pour l'hiver. **ATTENTION : les feuilles d'automne, le gazon et les branches NE VONT PAS au bac brun. Pensez à l'herbicyclage ou à l'Écocentre.**

La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles le **mardi 15 novembre 2022**. Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin au bord de la route.

Disponible à La Mosaïque-bibliothèque municipale

JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous souhaitez découvrir de nouveaux jeux de société ou retrouver certains classiques?

Plus de 70 jeux sont disponibles, sur place ou pour prêt (dépôt demandé selon le jeu).

Participez à la rencontre mensuelle d'animation de jeux de société à La Mosaïque. Information à venir!

La Mosaïque

La Pocatière

Entente de développement culturel
MRC de Kamouraska

Culture et Communications
Québec

Pour plus d'information
418 856-3394
p. 1118



Programme d'encouragement à l'utilisation de couches lavables

Dans un souci de protection de l'environnement et de diminution des coûts d'enfouissement, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière offre un programme d'encouragement à l'utilisation de couches lavables.

Le programme consiste en une seule aide financière accordée par enfant, pour le remboursement de 60 % du coût d'achat, avant les taxes, d'un ensemble de couches lavables (18 couches ou plus), jusqu'à concurrence de 300 \$. La personne qui fait la demande doit être le parent ou le tuteur d'un enfant âgé de moins d'un (1) an au moment de l'achat desdites couches et être résidant de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

La demande, disponible sur le site internet municipal sous les onglets Municipalité/Politiques et programmes, doit être déposée à la municipalité dans un délai de cent vingt (120) jours de la date d'achat des couches lavables, sur présentation des pièces justificatives requises.

Une initiative du comité des familles et des personnes âgées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Horaire de l'Écocentre de La Pocatière

Du 5 avril au 19 novembre, sauf s'il y a des chutes de neige importantes.

Mardi au samedi : ouvert de 8 h à 16 h

Veillez vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture pour que le déchargement de vos matières puisse se faire à l'intérieur des heures d'ouverture.

Pour plus d'information, co-eco.org ou communiquez avec la ligne info de Co-éco au 418 371-1234, poste 0.

COMALERTE

Afin d'améliorer ses communications lors de situations d'urgence, la Municipalité a fait l'acquisition du système COMALERTE.

COMALERTE est un service d'appels d'urgence intelligent de communication et d'alerte pour rejoindre les citoyens. Simple et polyvalent, ce système est conçu pour informer la population rapidement, gratuitement et efficacement en cas d'urgence.

L'automate d'appels utilise les coordonnées des citoyens souhaitant être avisés lors de mesures d'urgence et de situations particulières telles que :

- Avis d'ébullition d'eau;
- Bris d'une conduite d'aqueduc;
- Avis de travaux majeurs aux infrastructures;
- Avis de fermeture de rue et
- Avis d'évacuation.

Ce service transmet simultanément des messages vocaux, des messages textes et des courriels selon le choix que vous aurez effectué.

Afin de recevoir les avis d'urgence de Municipalité, **vous devez obligatoirement vous inscrire** en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site internet de la municipalité sous l'onglet sécurité-incendie-civile et publique dans la section citoyen.

En 2020, avec le compte de taxes nous avons envoyé une feuille pour l'inscription à ce service si vous nous aviez retourné cette feuille nous avons fait l'inscription pour vous.

L'inscription en ligne est la façon la plus rapide de vous inscrire, puisque l'information est immédiatement enregistrée dans la base de données.

Vous n'avez pas accès à une connexion Internet ou vous avez besoin d'aide afin de remplir le formulaire?

- Vous pouvez demander à un membre de votre famille ou un ami de vous inscrire
- Ou téléphonez au 418 856-3192

Vie privée

Les renseignements fournis demeurent strictement confidentiels et les données serviront uniquement dans un contexte d'alerte et de sécurité civile.

Ramassage des matières fécales de chiens

Il est obligatoire pour un propriétaire de chien ou son gardien d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.

Les agents de la Sûreté du Québec sont mandatés à entreprendre et à délivrer des poursuites pénales contre tout contrevenant et à délivrer les constats d'infractions. (Réf. : règlement no. 210 sur les animaux).

26 NOVEMBRE 9 H À 16 H
27 NOVEMBRE 9 H À 16 H
CATHÉDRALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Marché de Noël de La Pocatière

Porte-parole
Monsieur Claude Ouellet

ORRYE

IDÉES CADEAUX
ARTICLES DE NOËL
CRÉATIONS D'ARTISTES ET D'ARTISANS
PRODUITS AGROALIMENTAIRES DE PRODUCTEURS ET DE TRANSFORMATEURS LOCAUX

ENTRÉE GRATUITE

LOTÉRIE ANNUELLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
1 billet : 2\$
3 billets : 5\$
6 billets : 10\$
15 prix à gagner (Valeur de 200 000\$)

NOËL DE LA Fondation André-Côté
Produits en pot :
Soupes, Chocolat chaud,
Épices, Bonbons et Brownies
Gâteau aux fruits
Cartes de Noël

Apportez vos sacs, pensons vert!
\$ Paiement en argent comptant

TIRAGES DU 21 AU 25 NOVEMBRE
et la page Facebook du Marché de Noël de La Pocatière
Présentation d'œuvres collectives réalisées par les tout-petits des garderies et des services de garde de La Pocatière et Sainte-Anne-de-la-Pocatière

MERCI À NOS PARTENAIRES

ORGANISÉ PAR :
CHEVALIERS DE COLOMB
Comités 5425 - Ste-Anne

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA POCATIÈRE

La Pocatière

Sainte-Anne de-la-Pocatière

AU PROFIT DE :
FONDATION André-Côté

Agence 360 Multimédias

Placoteux.com

Chex 97.5

"VIVRE EN SITUATION DE PAUVRETÉ, ÇA PEUT ARRIVER À TOUT LE MONDE, PERSONNE N'EST À L'ABRIS"

Paniers de Noël

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Date limite pour faire votre demande
25 novembre 2022

Inscrivez-vous auprès de
Moisson Kamouraska
418 371-1818

Apportez avec vous :
Bail
Preuves de revenus/allocations

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aura lieu le lundi 5 décembre 2022 à 20 h au 395, chemin des Sables Est. Bienvenue à tous!

Rosaire Ouellet, maire